

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2018-R-041

Séance du 13 septembre 2018

**Avis sur le plan de gestion 2019-2023 de la réserve naturelle régionale
de la mine du Verdy**

Lors de la séance du jeudi 13 septembre 2018, le CSRPN a examiné le plan de gestion 2019-2023 de la réserve naturelle régionale de la mine du Verdy dont la gestion est assurée par la FRAPNA du Rhône.

Le CSRPN émet un avis favorable pour la validation de ce plan de gestion avec les recommandations suivantes :

- Le document doit être complété par la liste des taxons de flore.
- Les formulations de certains résultats attendus et des critères d'évaluations des objectifs sont à affiner. A titre d'exemple, les critères d'évaluation des objectifs en lien avec l'amélioration des connaissances naturalistes sur la réserve sont à revoir.
- Plusieurs erreurs dans le tableau récapitulatif des coûts des différentes actions du plan de gestion sont à corriger. Il existe des incohérences entre le calendrier prévisionnel des actions et les tranches de financement identifiées. À titre d'exemple, l'action 5,2 « bilan et nouveau plan de gestion » planifiée en 2022 et 2023 ne dispose d'une tranche de financement qu'en 2023.
- Un tableau récapitulatif des actions avec les plans de financement associés doit être intégré.

le Président du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

